

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 998

18 avril 2012

SOMMAIRE

Chahine Specialized Investment Fund ...	47888	Nobels S.A.	47880
Etcekin	47874	Noble Carl Norberg S.à r.l.	47902
Fidji Luxco (BC)	47877	Noble Holding International (Luxem- bourg) S.à r.l.	47903
IREF Art-Invest KoelnTurm Services ...	47858	Nordleaf Investments (Luxembourg) S.à r.l.	47902
ITO Holdings S.à r.l.	47873	NPS RE Projects (Luxembourg) Holdings 1 Limited S.à r.l.	47903
J.S. Services S.à r.l.	47872	OCTA	47872
JVR Management GmbH	47873	Oracle CAPAC Finance S.à r.l.	47903
Lavanda South S.A.	47872	ORG Beverages S.à r.l.	47904
Lerins Holding S.à r.l.	47873	Oxodon S.à r.l.	47904
Liska S.A.	47876	Pointe du Colombier Investissements S.à r.l.	47904
Lorima S.A.	47876	Polaris S.A.	47889
Luxconsulting S.à r.l.	47877	Rangiroa	47887
Magrelux S.A.	47880	Roomsurfer S.A.	47872
Magrelux S.A.	47887	RSF Leasing S.A.	47876
Marson Investments Holding S.A.	47888	Russia Expansion S.A.	47890
Mars & Venus S.à r.l.	47888	Summit Partners OGN (Luxco) S.C.A. ...	47880
Matériaux Marketing Services	47888	Veneluxe Investment S.C.A.	47877
Montigny Futura, S. à r. l.	47889	Vomasa S.A.	47902
Mountain Aviation S.A.	47873		
Negus Immo S.A.	47902		
Nekia Corporation Sàrl	47901		
New Bond Properties (Luxembourg) S.à r.l.	47889		

IREF Art-Invest KoelnTurm Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 163.929.

In the year two thousand eleven, on the fifth day of December.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg Luxembourg,

THERE APPEARED:

IREF Art-Invest Cologne Holding, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Adolphe, 1116 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 163.907, (the "Shareholder"), duly represented by Mr Geoffrey Arend, employee, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated 5 December 2011, which, signed ne varietur by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the notary to state that:

it is the shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of "IREF Art-Invest KoelnTurm Services", having its registered office at 6, rue Adolphe, 1116 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 163.929 (hereafter, the "Company"), incorporated pursuant to a deed of the notary, Maître Carlo Wersandt, with residence in Luxembourg, acting in replacement of the notary, Maître Jean-Joseph Wagner, with residence in Sanem, dated 23 September 2011, published in the Memorial C, Recueil des sociétés et associations, number 2887 of 25 November 2011;

the Company's share capital is currently set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1 EUR) each, all subscribed and fully paid-up; and,

the appearing party wishes to amend and restate the articles of incorporation of the Company.

The agenda is as follows:

1. Amendment of article 3 (Corporate object) of the articles of incorporation of the Company;
2. Creation of A managers and B managers of the Company;
3. Amendment of article 19 (Representation of the Company) of the articles of incorporation of the Company;
4. Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company;
5. Selection and appointment of the new A managers of the Company;
6. Selection and appointment of the new B manager of the Company;
7. Appointment of the Chairman of the Board of Managers of the Company; and
8. Miscellaneous.

The following resolutions are passed:

First resolution

The Shareholder resolves to amend article 3 (Corporate object) of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth have the following content:

" **3.1.** The Company's object is to acquire, hold and sell interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, manage, control and develop such holding of interests.

3.2. The Company may also acquire fixtures and fittings for the purpose of letting these.

3.3. The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

3.4. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.5. For the purpose of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control

with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.6. The Company may in particular enter into the following transactions:

(a) to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

(b) to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

(c) to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

(d) to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.7. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.”

Second resolution

The Shareholder resolves to amend article 19 (Representation of the Company) of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth have the following content:

“Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two (2) A Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two (2) A Managers jointly, save for any Major Matter which requires the joint signature of at least three (3) Managers, one of whom must be the B Manager.”

Third resolution

The Shareholder resolves to create A managers and B managers who will constitute the board of managers of the Company.

Fourth resolution

The Shareholder resolves to amend and restate the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth have the following content:

“The following capitalized terms used in these articles of incorporation shall have the following meanings:

“Asset Manager” means Art Invest Real Estate Management GmbH & Co. KG, a company incorporated in Germany (company number HRA 27764), whose registered office is at Frankenwerft 15 / Buttermarkt 24, 50667 Köln, Germany, or any replacement asset manager;

“Business Plan” means any business plan in respect of the Property as prepared and updated by the Shareholder;

“Class A Shareholder” means the Class A Shareholder of the Shareholder of the Company;

“Major Matters” means those matters listed below:

(a) within the period ending on 22 September 2013, any decision to sell the whole, or any part, of the Property (it being agreed that following the expiry of this period the Board of Managers may agree to sell the whole, or any part, of the Property);

(b) any material contracts, including changes, between the Company and the Class A Shareholder (except for the issue of further shares/shareholder loans on the same terms as existing shares and shareholder loans in order to finance the additional funding requirements);

(c) any actions that are materially different to those agreed in the Business Plan (materiality measured by value and/or other threshold levels to be agreed);

(d) entering into, amending, novating, supplementing or terminating any lease agreement either where the event has not been envisaged by the Business Plan or where the commercial terms of a new or renewed lease are not in line with the Business Plan leasing assumptions;

(e) incurring any indebtedness or guarantee other than under any finance documents or any shareholder loan agreements;

(f) entering into, amending, novating, supplementing or terminating any finance document causing the Company to enter into any corporate transaction including an acquisition of, or merger with, any other company, invest in any other entity or business, establish a subsidiary or purchase any shares;

(g) the amendments of the Articles (or other constitutional documents) of the Company;

(h) the creation of any options over the Shares (save as connected with the sale of the whole, or any part, of the Property);

(i) the creation, allotment or issue of any Shares or the grant of any option to subscribe for Shares or the issue of any instrument convertible into Shares in the Company or any other change in the share capital or share rights of such companies;

(j) entering into contracts outside the ordinary course of business or making any investment or borrowing, lending or advancing any monies (or entering into any guarantee in connection with the same) outside the Business Plan;

(k) winding up or dissolution of the Company;

(l) discharging or releasing any person, other than the Asset Manager, from any obligation to the Company;

(m) employment of employees and related service contracts and establishing any bonus, profit sharing, share option or other incentive scheme for employees or Managers of the Company;

(n) spending on capital expenditure on the Property not provided for in the Business Plan; and

(o) change the nationality of the Company;

“Property” means the property held directly by the Company.

Chapter I - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name “IREF Art-Invest KoelnTurm Services”, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the “Company”), and in particular by the Law of 10 August 1915 on commercial companies (loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales), as amended from time to time (hereafter referred to as the “Law”), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the “Articles”).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object.

3.1 The Company’s object is to acquire, hold and sell interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, manage, control and develop such holding of interests.

3.2 The Company may also acquire fixtures and fittings for the purpose of letting these.

3.3 The Company may invest in real estate that is exclusively used for investment purposes and not for the own use of the Company.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the “Connected Companies”). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.5 For the purpose of this article, a company shall be deemed to be part of the same “group” as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.6 The Company may in particular enter into the following transactions:

(a) to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

(b) to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

(c) to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

(d) to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object;

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.7 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II - Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, each in registered form (hereafter referred to as the “Shares”). Each Share has a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of Shares.

7.1 In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of shareholders, the Shares held by one of the shareholders are freely transferable to another shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-shareholder, all and not only some of the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

Chapter III - Management

8. Management.

8.1 The Company is managed by four (4) A managers (each an “A Manager”) and one (1) B managers (the “B Manager”) who will constitute a board of managers (the “Board of Managers”, each member individually, the “Manager”). The Managers do not need to be shareholders and may be re-elected by written resolution of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, the shareholders.

8.2 The Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, the extraordinary general meeting of shareholders, or written shareholders resolutions, as the case may be, taken in compliance with articles 14 (Holding of general meetings) and 15 (Majorities).

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Board of Managers in compliance with article 12 (Meeting of the Board of Managers).

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to any two (2) A Managers as provided by article 10 (Representation of the Company) and pursuant to article 191bis, paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 (Management) and 10 (Representation of the Company) are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 (Management) and 10 (Representation of the Company), will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's object.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two (2) A Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two (2) A Managers jointly, save for any Major Matter which requires the joint signature of at least three (3) Managers, one of whom must be the B Manager.

11. Delegation and Agent of the Board of Managers.

11.1 Any Manager may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 Any Manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of plurality of Managers, the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, the shareholders elect a Chairman from among the A Managers. If the Chairman is unable to be present at a meeting of the Board of Managers, he will be replaced by a Manager elected for this purpose from among the A Managers present at the meeting.

12.2 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager on notice of not less than five (5) business days, unless a shorter period of notice is agreed or such convening requirements and formalities are unanimously waived by all the Managers, present or represented. The notice referred above shall provide for an agenda, identifying in reasonable detail the subjects to be discussed by the Board of Managers at the meeting, and any relevant documents shall be distributed in advance of the meeting of the Board of Managers to all Managers so as to ensure that they are received at least three (3) business days prior to the date fixed for the meeting.

12.3 Without prejudice to article 12.5, the Board of Managers can validly meet and take decisions only if a majority of Managers is present or represented and at least two (2) A Managers are present at the meeting.

12.4 All decisions (other than those related to a Major Matter, which shall be taken in accordance with article 12.5) by the Board of Managers require a simple majority of votes cast. In the event of a tie, the Chairman has no casting vote and the matter in question shall not proceed.

12.5 To the extent that a Manager tables for discussion by the Board of Managers a Major Matter, any decision in respect of that Major Matter shall, however, be taken with the unanimous consent of all the Managers.

12.6 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.7 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.8 In case the urgency of the affairs of the Company prevent the Board of Managers to meet in time and require that written resolutions be taken by the Managers, written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.9 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.10 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed either (i) by the Chairman and one Manager or (ii) by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman or by any Manager nominated during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV - General meeting of shareholders

13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

13.1 Each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with its shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14. Shareholders' decisions, Holding of general meetings.

14.1 Shareholders' meetings may always be convened by the Board of Managers, or by any shareholder, by means of a convening notice sent to each shareholder no later than on the tenth (10th) business day prior to the day of the general meeting, unless the shareholders, present or represented at such meeting, unanimously waived such convening requirements and formalities. The notice referred above shall be sent to the addresses of the shareholders shown in the register of shareholders and shall specify the agenda of the meeting. Subjects which are not specified in such notice may be announced at a later date, with due observance of the abovementioned term.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five (25) shareholders, at least one annual general meeting must be held each year. During such meetings the use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating shareholder is able to hear and to be heard by all other participating shareholders whether or not using this technology, and each participating shareholder shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

14.4 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

14.5 Unless otherwise required by Luxembourg law, a quorum:

(a) for ordinary shareholders' meetings of the Company, shall be, in accordance with article 194 of the 1915 Law, shareholders representing over half (1/2) of the share capital of the Company; and

(b) for extraordinary shareholders' meetings of the Company deciding upon any amendment of the Articles, shall be, in accordance with article 199 of the 1915 Law, shareholders representing at least threequarters (3/4) of the share capital of the Company and constituting a majority in number of the shareholders.

14.6 Subject to the right or restrictions attached to any Shares, each member who (being an individual) is present in person or by proxy or (being a corporation) is present by duly authorised representative shall have one vote for every Share of which he or it is the holder.

14.7 Whatever the number of shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1 Collective decisions in ordinary general meetings of shareholders are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Collective decisions in extraordinary general meetings of shareholders and resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V - Business year

16. Business year.

16.1 The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution right of Shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of shareholders or by a written resolution of the shareholders, as the case may be.

17.5 The Board of Managers may also decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers.

17.6 Any distribution or payment made by the Board of Managers shall be subject to the Company having sufficient funds available for distribution, and the Board of Managers having made reasonable and proper reserves for the working capital requirements of the Company, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Chapter VI - Liquidation

18. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles."

Fifth resolution

The Shareholder resolves to select and appoint and, where applicable, to confirm the appointment of, the following new A managers of the Company, with effect as of today and for a period ending on the date of approval of the annual accounts 2011:

Mr Laurent Heiliger, born on 10 February 1973 at Luxembourg, licencié en sciences commerciales et financières, professionally residing at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Mrs Stéphanie Grisius, born on 27 May 1976 at Luxembourg, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, professionally residing at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

Mr Timothy Thorp, born on 20 October 1964 at Lagunillas, chartered accountant, professionally residing at 12, Charles II Street, London SW1Y 4QU, United Kingdom; and

Mr Iain Bond, born on 17 July 1964 at Henley-On-Thames, investment manager, professionally residing at 12, Charles II Street, London SW1Y 4QU, United Kingdom.

Sixth resolution

The Shareholder resolves to select and appoint and, where applicable, to confirm the appointment of, the following new B manager of the Company, with effect as of today and for a period ending on the date of approval of the annual accounts 2011:

Mr Philipp Henkels, born on 21 April 1967 at Düsseldorf, investment manager, professionally residing at Im Mediapark 8, 50670 Köln, Germany.

Seventh resolution

The Shareholder resolves to appoint Mr Laurent Heiliger as Chairman of the Board of Managers.

There being no further business, the meeting was terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this deed. The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the notary by his surname, name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinquième jour de décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

IREF Art-Invest Cologne Holding, une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, 1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.907 (l'“Associé”), dûment représentée par Monsieur Geoffrey Arend, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé le 5 décembre 2011, laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

la partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois sous la dénomination “IREF Art-Invest KoelnTurm Services”, établie et ayant son siège social au 6, rue Adolphe, 1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.929 (ci-après la “Société”), constituée par acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 septembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et associations, numéro 2887, daté du 25 novembre 2011;

le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et libérées; et,

la partie comparante désire modifier les statuts de la Société.

L'agenda se présente comme suit:

1. Modification de l'article 3 (Objet) des statuts de la Société;
2. Création de gérants A et gérants B de la Société;
3. Modification de l'article 19 (Représentation de la Société) des statuts de la Société;
4. Refonte des statuts de la Société;
5. Sélection et nomination des nouveaux gérants de la Société proposés par l'Associé de Classe A;
6. Sélection et nomination du nouveau gérant de la Société proposé par l'Associé de Classe B;
7. Nomination du Président du Conseil de Gérance de la Société; et
8. Divers.

Les résolutions suivantes sont prises:

Première résolution

L'Associé décide de modifier l'article 3 (Objet) des statuts de la Société, qui aura désormais le contenu suivant:

“ **3.1.** L'objet de la Société est l'acquisition, la détention et la vente de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur gestion, leur contrôle et leur développement.

3.2. La Société pourra également acquérir des installations et des aménagements pour les donner en location.

3.3. La Société pourra investir dans tout actif immobilier qui sera exclusivement utilisé à titre d'investissement et non pour les besoins propres de la Société.

3.4. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les “Sociétés Apparentées”). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.5. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même “groupe” que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient,

directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.6. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

(a) conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

(b) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

(c) accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

(d) conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.7. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci."

Deuxième résolution

L'Associé décide de modifier l'article 19 (Représentation de la Société) des statuts de la Société, qui aura désormais le contenu suivant:

"Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants A, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par deux (2) Gérants A conjointement, exception faite des Sujets Importants nécessitant la signature d'au moins trois (3) Gérants dont le Gérant B."

Troisième résolution

L'Associé décide de créer des gérants A et gérants B qui formeront le conseil de gérance de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé décide d'amender et de mettre à jour les statuts de la Société, qui auront désormais le contenu suivant:

"Les termes en majuscules mentionnés dans ces statuts ci-après sont définis tels que suit:

"Gestionnaire d'actif" signifie Art Invest Real Estate Management GmbH & Co. KG, une société constituée selon le droit allemand (numéro d'immatriculation HRA 27764), dont le siège social est situé à Frankenwerft 15 / Buttermarkt 24, 50667 Cologne, Allemagne, ou tout gestionnaire d'actif remplaçant;

"Plan d'Activité" signifie tout plan d'activité relatif à la Propriété tel qu'adopté et mis à jour par l'Associé;

"Associé de Classe A" signifie l'Associé de Classe A de l'Associé de la Société;

"Sujets Importants" signifie les sujets énumérés ci-après:

(a) pendant la période prenant fin le 22 septembre 2013, toute décision de vendre tout ou partie de la Propriété (étant entendu qu'à la suite de l'expiration de cette période le Conseil de Gérance peut vendre tout ou partie de la Propriété);

(b) tout contrat matériel, incluant les amendements, entre la Société et l'Associé de Classe A (excepté pour l'émission de parts sociales supplémentaires/prêts d'associés dans les mêmes conditions que pour les parts sociales existantes ou les prêts d'associés existant afin de respecter les exigences de financement additionnels);

(c) toutes actions substantiellement différentes de celles autorisées dans le Plan d'Activité (évaluées en fonction de leur valeur et/ou d'autres seuils à déterminer);

(d) la conclusion, l'amendement, la novation, ou la terminaison de tout contrat de bail, soit lorsque cela n'a pas été envisagé par le Plan d'Activité, soit lorsque les stipulations commerciales du nouveau contrat de bail ou du contrat de bail renouvelé ne sont pas conformes aux conditions d'acceptation de bail prévus par le Plan d'Activité;

(e) l'endettement ou l'octroi de garanties autrement qu'en application de documents de financement ou de tous prêts d'associés;

(f) la conclusion, l'amendement, la novation, ou la terminaison de tous documents de financement par lesquels la Société participe à une transaction incluant l'acquisition ou la fusion avec une autre société, investit dans une autre entité ou activité, ou établit une filiale ou acquiert des titres;

- (g) la proposition de tout amendement des Statuts de la Société aux Associés (ou d'autres documents constitutifs);
 - (h) la reconnaissance et/ou l'acceptation par la Société de la création de toute option sur les Parts Sociales (sauf lorsque cela est lié à la vente, en tout ou partie, de la Propriété);
 - (i) la création, l'attribution ou l'émission, et toute proposition à cette fin par la Société aux Associés, de Part Sociales, ou l'attribution de toute option de souscription de Parts Sociales ou l'émission de tout instrument convertible en Parts Sociales dans la Société, ou tout autre changement dans le capital social ou dans les droits sociaux de ces sociétés;
 - (j) la conclusion de contrats étrangers à l'activité courante ou la réalisation de tout investissement ou emprunt, prêt ou avance de toute somme d'argent (ou l'octroi de toute garantie y afférent) étrangers au Plan d'Activité;
 - (k) la dissolution ou la liquidation de la Société;
 - (l) la décharge ou la libération de toute personne, autre que le Gestionnaire d'Actif, de toute obligation envers la Société;
 - (m) le recrutement de salariés et la conclusion de contrats de travail y afférent prévoyant des bonus, partages de profit, options d'actions, ou tout autre intéressement des salariés ou des Gérants de la Société;
 - (n) les dépenses liées dépenses de capital relatives à la Propriété non prévues par le Plan d'Activité; et
 - (o) le changement, et la proposition de changement par la Société aux Associés, de la nationalité de la Société;
- “Propriété” signifie la propriété détenue directement par la Société.

Titre I^{er} - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de “IREF Art-Invest KoelnTurm Services” qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la “Société”), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la “Loi”), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les “Statuts”).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (telle que définie ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Conseil de Gérance (tels que définis ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la détention et la vente de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur gestion, leur contrôle et leur développement.

3.2 La Société pourra également acquérir des installations et des aménagements pour les donner en location.

3.3 La Société pourra investir dans tout actif immobilier qui sera exclusivement utilisé à titre d'investissement et non pour les besoins propres de la Société.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les “Sociétés Apparentées”). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.5 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même “groupe” que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.6 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

(a) conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

(b) avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

(c) accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

(d) conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet;

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.7 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital, Parts Sociales

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1), chacune (ci-après les "Parts Sociales").

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Indivisibilité des Parts Sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

Titre III - Gérance

8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par quatre (4) gérants A (chacun étant désigné comme, "Gérant A") et un (1) gérant B (le "Gérant B"), qui formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"), chacun étant alors désigné comme, "Gérant"). Les Gérants ne sont pas nécessairement associés et peuvent être réélus par résolutions écrites de l'Associé unique ou des associés en cas de pluralité d'associés.

8.2 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, d'une assemblée générale extraordinaire des associés ou, le cas échéant, des résolutions écrites, conformément aux articles 14 (Tenue d'assemblées générales) et 15 (Majorités).

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12 (Réunion du Conseil de Gérance).

8.4 Vis-à-vis des tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est attribué à deux (2) Gérants A tel que stipulé à l'article 10 (Représentation de la Société) des Statuts, et en vertu de l'article 191bis, paragraphe 5, de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 (Gérance) et 10 (Représentation de la Société) sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir

général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 (Gérance) et 10 (Représentation de la Société), a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social de la Société.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés tombent dans la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) Gérants A, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par deux (2) Gérants A conjointement, exception faite des Sujets Importants nécessitant la signature d'au moins trois (3) Gérants dont le Gérant B.

11. Délégation et Mandat du Conseil de Gérance.

11.1 Tout Gérant peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Tout Gérant détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout agent, ainsi que la durée et toutes autres conditions de son mandat.

12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 En cas de pluralité de Gérants, l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, les associés éliront un Président parmi les Gérants A. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par le Gérant élu à cette fin parmi les Gérants A présent à la réunion.

12.2 Dans le cas d'un Conseil de Gérance, les réunions du Conseil de Gérance font l'objet d'une convocation réalisée par tout Gérant, notifiée au moins cinq (5) jours travaillés avant la réunion, sauf s'il a été convenu d'un délai de notification plus court ou si tous les Gérants, présents ou représentés, ont renoncé unanimement à ces conditions et formalités de convocation. La notification susmentionnée contient un ordre du jour, détaillant raisonnablement les points à discuter par le Conseil de Gérance lors de la réunion, et tout document pertinent sera distribué préalablement à la réunion du Conseil de Gérance à tous les Gérants de sorte qu'ils en prennent connaissance au moins trois (3) jours travaillés avant la date fixée pour la tenue de la réunion.

12.3 Sans préjudice de l'article 12.5, le Conseil de Gérance peut valablement se réunir et prendre des décisions si une majorité de Gérants est présente ou représentée et au moins deux (2) Gérants A sont présents à la réunion.

12.4 Toutes décisions (autres que celles relatives aux Sujets Importants, lesquelles seront prises en application des dispositions de l'article 12.5) prises par le Conseil de Gérance requièrent une majorité simple des votes exprimés. Dans le cas d'une égalité, le Président ne dispose pas d'une voix prépondérante et le sujet en question ne sera pas voté.

12.5 Dans la mesure où un Gérant propose à la discussion du Conseil de Gérance un Sujet Important, toute décision relative à ce Sujet Important est, cependant, voté à l'unanimité des Gérants.

12.6 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courrier électronique ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.7 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Gérant participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Gérant participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.8 Si l'urgence des affaires de la Société ne permet pas au Conseil de Gérance de se réunir et requiert la prise de résolutions écrites par les Gérants, des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les Gérants. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courrier électronique, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.9 Les votes peuvent également être émis par tout autre moyen tel que fax, courrier électronique, télégramme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.10 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés soit (i) par le Président et un Gérant, soit (ii) par tous les Gérants présents ou représentés lors de la réunion. Des extraits seront certifiés par le Président ou par tout Gérant désigné lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV - Assemblée générale des Associés

13. Pouvoirs de l'assemblée des Associés - Votes.

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14. Décisions des Associés, Tenue d'assemblées générales.

14.1 Des assemblées générales d'Associés pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance par une notice de convocation envoyée à chaque Associé pas plus tard que le dixième (10^{ème}) jour ouvrable avant la date de l'assemblée générale, à moins que tous les Associés, présents ou représentés à telle assemblée, renoncent aux formalités de convocation. La susdite notice sera envoyée à l'adresse des Associés indiquée dans le registre des actionnaires et reprendra l'agenda de l'assemblée. Les points non repris dans cette notice pourront être annoncés à une date ultérieure, conformément aux dispositions ci-dessus.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq (25) Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale. L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Associé participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres Associés participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Associé participant sera réputé présent à l'assemblée et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

14.4 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courrier électronique, télégamme, facsimilé ou par téléphone; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

14.5 Sauf disposition contraire en droit luxembourgeois, le quorum:

(a) pour des assemblées générales ordinaires d'Associés de la Société, sera représenté, conformément à l'article 194 de la Loi, par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social de la Société; et

(b) pour des assemblées générales extraordinaires d'Associés de la Société amendant les Statuts, sera représenté, conformément à l'article 199 de la Loi, par les Associés représentant plus de trois quarts (3/4) du capital social de la Société et constituant une majorité en nombre des Associés.

14.6 Sous réserve aux droits et restrictions liés aux Parts Sociales, tout Associé (personne physique) présent ou représenté par procuration ou (personne morale) représenté par un représentant dûment autorisé aura un vote pour chaque Part Sociale détenu.

14.7 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises en assemblées générales ordinaires que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce nombre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou consultation écrite, les Associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois par lettre recommandée et les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2 Les décisions collectives prises en assemblées générales extraordinaires et les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V - Exercice social

16. Exercice social.

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et se termine le dernier jour de décembre de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

17. Droit de distribution des Parts Sociales.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise en assemblée générale des Associés ou, le cas échéant, par résolutions écrites des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance.

17.6 Toute distribution ou tout paiement par le Conseil de Gérance sera soumis à la condition qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, et que le Conseil de Gérance ait fait des réserves raisonnables et appropriées pour l'actif circulant de la Société, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

Titre VI - Liquidation

18. Causes de dissolution. La Société ne pourra pas être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses associés.

19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Titre VII - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi."

Cinquième résolution

L'Associé décide de désigner et nommer les nouveaux Gérants A suivants de la Société et, si nécessaire, d'en confirmer la nomination, avec effet immédiat et pour une période se terminant à la date d'approbation des comptes annuels 2011:

Monsieur Laurent Heiliger, né le 10 février 1973 à Luxembourg, licencié en sciences commerciales et financières, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Madame Stéphanie Grisius, née le 27 mai 1976 à Luxembourg, M. Phil. Finance B. Sc. Economics, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

Monsieur Timothy Thorp, né le 20 octobre 1964 à Lagunillas, chartered accountant, résidant professionnellement au 12, Charles II Street, Londres SW1Y 4QU, Royaume-Uni; et

Monsieur Iain Bond, né le 17 juillet 1964 à Henley-On-Thames, gestionnaire d'investissement, résidant professionnellement au 12, Charles II Street, Londres SW1Y 4QU, Royaume-Uni.

Sixième résolution

L'Associé décide de désigner et nommer le nouveau Gérant B suivant de la Société et, si nécessaire, d'en confirmer la nomination, avec effet immédiat et pour une période se terminant à la date d'approbation des comptes annuels 2011:

Monsieur Philipp Henkels, né le 21 avril 1967 à Düsseldorf, gestionnaire d'investissement, résidant professionnellement au 8 Im Mediapark, 50670 Cologne, Allemagne.

Septième résolution

L'Associé décide de nommer Monsieur Laurent Heiliger comme Président du Conseil de Gérance de la Société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: G. AREND, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 décembre 2011. Relation: EAC/2011/16543. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012028137/767.

(120036476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2012.

OCTA, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 93.651.

—
Extrait du Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2012

L'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est valablement réunie le 8 mars 2012 constate:

- La nomination de la société DIREX Sàrl, avec siège social au 89 e, Rue Pafebruch, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-166881 au poste d'administrateur et d'administrateur délégué de la société OCTA S.A. avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

La société est valablement engagée par la signature isolée de l'administrateur délégué.

Certifié conforme

Référence de publication: 2012033624/15.

(120044184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Roomsurfer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 145.351.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 63902 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012031524/10.

(120040958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2012.

Lavanda South S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 167.541.

—
EXTRAIT

En date du 23 décembre 2011, le commissaire aux comptes de la société LAVANDA SOUTH S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon, en voie d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, a changé de dénomination ainsi que la forme juridique. Le commissaire aux comptes a désormais la dénomination "FIBETRUST S.à r.l." et la société est inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 165.965.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012033538/14.

(120044082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

J.S. Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 162.782.

—
Monsieur Jacob Joseph SAFRA a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 23 février 2012.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Ailton BERNARDO
- Monsieur Gian-Paolo CORSETTI
- Monsieur André PATIRI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

J.S. Services S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012033508/17.

(120043741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

ITO Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 145.000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012033506/10.

(120043771) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

JVR Management GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6620 Wasserbillig, 1, rue de la 87ème Division Américaine.

R.C.S. Luxembourg B 74.834.

Der Jahresabschluss vom 31. Dezember 2006 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012033513/10.

(120043770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Lerins Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 200.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 84.030.

Suite à la démission de Monsieur Stanley Nelson Bergman, de sa fonction de Trustee de The Shenandoah 2008 Trust, le nouvel associé unique de la Société est désormais Monsieur Charles C. Cohen, agissant en sa qualité de Trustee de The Shenandoah 2008 Trust, né le 13 Janvier 1941 en Pennsylvanie, Etats-Unis et domicilié aux Etats-Unis, Bonita Springs, FL 34 110, 27 200 Riverview Center Boulevard, State of Florida.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LERINS HOLDING Sarl

Société à Responsabilité Limitée

Société Générale Bank & Trust

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012033545/17.

(120044187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Mountain Aviation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2012.

Référence de publication: 2012033574/10.

(120043991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Etcekine, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8552 Oberpallen, 38, Arelerstrooss.
R.C.S. Luxembourg E 4.716.

STATUTS

L'an deux mille douze, le premier mars;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Etienne Jean VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, né à Comines (Belgique), le 14 avril 1961, de nationalité belge, demeurant à B-6700 Bonnert, 15, rue de la Platinerie (Belgique); et

2) Madame Cécile Florence VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, née à Messancy (Belgique), le 22 novembre 1986, de nationalité belge, demeurant à L-8552 Oberpallen, 38, Arelerstrooss.

Les deux sont ici représentés par Madame Virginie KLOPP, juriste, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, après avoir été signées par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile immobilière sous la dénomination sociale de "ETCEKINE", (la "Société"), régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du code civil.

Art. 2. La Société a pour objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles qu'elle pourrait acquérir, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La Société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagement en faveur de tiers. La Société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Art. 3. Le siège social est établi à Oberpallen (Grand-Duché de Luxembourg). Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 4. La durée de la Société est illimitée. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant à l'unanimité des parts d'intérêts.

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de trois mille euros (3.000, EUR), divisé en cent (100) parts d'intérêts de trente euros (30,-EUR) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué:

à 1. Monsieur Etienne Jean VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, demeurant à B-6700 Bonnert, 15, rue de la Platinerie (Belgique), cinquante parts d'intérêts,	50
à 2. Madame Cécile Florence VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, demeurant à L-8552 Oberpallen, 38, Arelerstrooss, cinquante parts d'intérêts;	50
Total: cent parts d'intérêts,	100

La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord unanime.

L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du ou des gérants ou des associés. Les intérêts courent à partir de la date de l'appel des fonds ou apports.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque part représentative du capital souscrit pourra être exercée:

- soit en pleine propriété;
 - soit en usufruit, par un associé dénommé "usufruitier" et en nue-propriété par un associé dénommé "nu-propriétaire".
- Les droits attachés à la qualité d'usufruitier et conférés par chaque part sont déterminés ainsi qu'il suit:
- droits sociaux dans leur ensemble;
 - droit de vote aux assemblées générales;
 - droits aux dividendes;
 - droit préférentiel de souscription des parts nouvelles en cas d'augmentation de capital;

Les droits attachés à la qualité de nu-propriétaire et conférés par chaque part sont ceux qui sont déterminés par le droit commun et en particulier le droit au produit de liquidation de la Société suivant les modalités prévues ci- après sub b).

En cas de vente de l'usufruit ou de la nue-propriété, la valeur de l'usufruit ou de la nue-propriété sera déterminée:

- a) par la valeur de la pleine propriété des parts établie en conformité avec les règles d'évaluation prescrites par la loi;
- b) par les valeurs respectives de l'usufruit et de la nue-propriété conformément aux dixièmes forfaitaires fixés par les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg en matière d'enregistrement et de droits de succession.

Art. 6. Les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord des associés représentant 75% du capital en cas de cession entre vifs, respectivement sans l'accord unanime de tous les associés restants en cas de cession pour cause de mort.

En cas de transfert par l'un des associés de ses parts d'intérêts à un tiers les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ces parts, à un prix agréé entre associés ou, en cas de désaccord, à fixer par dire d'experts.

Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.

Par dérogation à ce qui précède, la cession est toujours libre aux descendants d'un associé en ligne directe.

Art. 7. La dissolution de la Société n'est pas entraînée de plein droit par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé, ni par la cessation des fonctions ou la révocation d'un gérant, qu'il soit associé ou non.

Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la Société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé.

Toutefois les héritiers de cet associé devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à l'unanimité de tous les associés.

Art. 9. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la Société.

La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un gérant tant pour les actes d'administration que de disposition.

Art. 10. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts d'intérêts.

Art. 11. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.

Art. 12. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la Société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.

Art. 13. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2012.

Libération des parts d'intérêts

Toutes les parts d'intérêts ont été libérées intégralement en numéraire par les souscripteurs prédits, de sorte que la somme de trois mille euros (3.000,-EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-8552 Oberpallen, 38, Arelerstrooss.
2. Sont nommés aux fonctions de gérant de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Etienne Jean VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, né à Comines (Belgique), le 14 avril 1961, de nationalité belge, demeurant à B-6700 Bonnert, 15, rue de la Platinerie (Belgique); et
 - Madame Cécile Florence VANDERSTICHELEN, kinésithérapeute, née à Messancy (Belgique), le 22 novembre 1986, de nationalité belge, demeurant à L-8552 Oberpallen, 38, Arelerstrooss.

3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle d'un gérant.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ sept cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, ès-qualités qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: V. KLOPP, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mars 2012. LAC/2012/10356. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 9 mars 2012.

Référence de publication: 2012031329/121.

(120040697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2012.

Liska S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.858.

—
EXTRAIT

L'adresse de Monsieur Rafael JIMÉNEZ LÓPEZ, administrateur de la société, sera suivante: Paseo de Gracia 42, 1^o, 2^a; à E-08007 Barcelone.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012033547/12.

(120044067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Lorima S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 99, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 107.346.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 26.09.2011 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31.12.2013

- François KOCH, 105 rue de Hollerich, L-1741 Luxembourg, Président et Administrateur-Délégué
- Florence KOCH, 3 rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg, Administrateur
- Robert KOCH, 7 rue des Primevères, L-2351 Luxembourg, Administrateur
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire

Signature.

Référence de publication: 2012033552/14.

(120043719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

RSF Leasing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7471 Saeul, 10B, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 92.806.

Par Assemblée générale extraordinaire du 14 février 2012, la société anonyme «RSF EUROPE», anciennement «WAVE S.à r.l.», commissaire aux comptes de la société anonyme «RSF LEASING S.A.» a transféré son siège social à L – 7471 Saeul, 10b, route d'Arlon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Sur instruction du conseil de gérance
Marc LECUIT
Notaire

Référence de publication: 2012033673/15.

(120043496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Luxconsulting S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 48, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 94.699.

—
EXTRAIT

La gérance de la Société déclare que l'adresse de l'associé/gérant Monsieur Claude MINN est: L-8224 Mamer, 12, rue de Rome.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Jean SECKLER
Le notaire

Référence de publication: 2012033566/14.

(120044094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Veneluxe Investment S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.819.

—
Extrait du procès-verbal des décisions du gérant commandité tenue a Luxembourg, le 25 février 2012

L'an deux mille douze (2012), le 25 février, à 16 heures, la société «Veneluxe S.A.», Gérant Commandité de la société en commandite par actions VENELUXE INVESTMENT S.C.A. à pris la décision suivante:

Transfert du siège:

Le Gérant décide de transférer le siège de la société Veneluxe Investment S.C.A du 24, rue Beaumont, L-1219 au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à partir de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012033743/15.

(120043617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Fidji Luxco (BC), Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 1.903.753,75.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 111.801.

—
Rachat d'actions propres

Fidji Luxco (BC) a procédé au rachat d'une partie de ses propres actions comme suit;

Le 14 juin 2010: 150 actions de classe B

310 actions de classe C

Le 15 juin 2010: 150 actions de classe B

310 actions de classe C

Le 16 juin 2010: 150 actions de classe B

310 actions de classe C

Le 19 juin 2010: 403 actions de classe A

1,195 actions de classe B

2,458 actions de classe C

Le 21 juin 2010: 150 actions de classe D

310 actions de classe E

Le 22 juin 2010: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 18 juillet 2010: 225 actions de classe A
1,585 actions de classe D
3,260 actions de classe E
Le 21 juillet 2010: 107 actions de classe A
317 actions de classe B
652 actions de classe C
1,688 actions de classe F
3,460 actions de classe G
Le 22 juillet 2010: 4,303 actions de classe F
8,823 actions de classe G
Le 23 juillet 2010: 45 actions de classe A
150 actions de classe B
310 actions de classe C
317 actions de classe D
625 actions de classe E
Le 26 juillet 2010: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 12 septembre 2010: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 18 décembre 2010: 180 actions de classe A
1,268 actions de classe D
2,608 actions de classe E
Le 25 janvier 2011: 160 actions de classe A
475 actions de classe B
978 actions de classe C
Le 26 janvier 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 27 janvier 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 31 janvier 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 01 février 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 20 février 2011: 160 actions de classe A
475 actions de classe B
978 actions de classe C
Le 15 mars 2011: 1,350 actions de classe F
2,768 actions de classe G
Le 23 juin 2011: 1,688 actions de classe F
3,460 actions de classe G
Le 24 juin 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 25 juin 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 27 juin 2011: 300 actions de classe B
620 actions de classe C
Le 9 septembre 2011: 267 actions de classe A
792 actions de classe B
1,630 actions de classe C
Le 14 septembre 2011: 321 actions de classe A
951 actions de classe B

1,956 actions de classe C
Le 23 septembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
150 actions de classe D
310 actions de classe E
Le 25 septembre 2011: 300 actions de classe B
620 actions de classe C
Le 27 septembre 2011: 518 actions de classe A
1,418 actions de classe B
2,918 actions de classe C
784 actions de classe D
1,614 actions de classe E
Le 28 septembre 2011: 452 actions de classe A
1,340 actions de classe B
2,757 actions de classe C
675 actions de classe F
1,384 actions de classe G
Le 29 septembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 30 septembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 20 octobre 2011: 359 actions de classe A
2,508 actions de classe B
1,766 actions de classe C
1,101 actions de classe D
2,266 actions de classe E
14,852 actions de classe F
13,674 actions de classe G
Le 07 novembre 2011: 237 actions de classe A
8,636 actions de classe B
17,791 actions de classe C
Le 08 novembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 10 novembre 2011: 535 actions de classe A
1,585 actions de classe B
3,260 actions de classe C
Le 20 décembre 2011: 214 actions de classe A
784 actions de classe B
1,614 actions de classe C
Le 21 décembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 27 décembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C
Le 30 décembre 2011: 150 actions de classe B
310 actions de classe C

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.
Luxembourg le 07 Mars 2012.

Référence de publication: 2012031340/121.

(120040830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2012.

Magrelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 132.350.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033577/10.

(120043802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Nobels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 101.739.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 6 février 2012

Sixième résolution:

L'Assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Thierry FLEMING et désigne à partir du 6 février 2012 Monsieur Pierre LENTZ, né à Luxembourg le 22.04.1959, expert comptable, demeurant professionnellement 2, Avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2016.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de la société AUDIEX S.A., anciennement sise 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg et transférée 9, Rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOBELS S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2012033606/18.

(120043581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Summit Partners OGN (Luxco) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R.C.S. Luxembourg B 154.221.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of February.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

Nicolas Marchand, avocat, having his business address in Luxembourg,
acting in the name and on behalf of the sole general partner and manager (the Managing Shareholder) of Summit Partners OGN (Luxco) S.C.A., a société en commandite par actions organised under the law of Luxembourg, with registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 154.221 (hereafter the Company),

pursuant to the resolutions taken by the Managing Shareholder of the Company on February 13, 2012 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the Managing Shareholder pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

1. The Company was incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on May 21, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1701 dated August 20, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on November 24, 2011, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 385 dated February 14, 2012.

2. Article 6.11 of the Articles reads in its relevant parts as follows:

" **6.11. Authorized Capital.** In addition to the subscribed capital, the Company shall have an authorized capital of one million Euro (EUR 1,000,000.-) which will consist in a maximum of each following shares:

(a) ten million (10,000,000) Class B1 Ordinary Shares;

- (b) ten million (10,000,000) Class B2 Ordinary Shares;
- (c) ten million (10,000,000) Class B3 Ordinary Shares;
- (d) ten million (10,000,000) Class B4 Ordinary Shares;
- (e) ten million (10,000,000) Class B5 Ordinary Shares;
- (f) ten million (10,000,000) Class B6 Ordinary Shares;
- (g) ten million (10,000,000) Class B7 Ordinary Shares;
- (h) ten million (10,000,000) Class B8 Ordinary Shares;
- (i) ten million (10,000,000) Class B9 Ordinary Shares;
- (j) ten million (10,000,000) Class B10 Ordinary Shares;
- (k) ten million (10,000,000) Class C1 Ordinary Shares;
- (l) ten million (10,000,000) Class C2 Ordinary Shares;
- (m) ten million (10,000,000) Class C3 Ordinary Shares;
- (n) ten million (10,000,000) Class C4 Ordinary Shares;
- (o) ten million (10,000,000) Class C5 Ordinary Shares;
- (p) ten million (10,000,000) Class C6 Ordinary Shares;
- (q) ten million (10,000,000) Class C7 Ordinary Shares;
- (r) ten million (10,000,000) Class C8 Ordinary Shares;
- (s) ten million (10,000,000) Class C9 Ordinary Shares;
- (t) ten million (10,000,000) Class C10 Ordinary Shares;
- (u) ten million (10,000,000) Class D1 Ordinary Shares;
- (v) ten million (10,000,000) Class D2 Ordinary Shares;
- (w) ten million (10,000,000) Class D3 Ordinary Shares;
- (x) ten million (10,000,000) Class D4 Ordinary Shares;
- (y) ten million (10,000,000) Class D5 Ordinary Shares;
- (z) ten million (10,000,000) Class D6 Ordinary Shares;
- (aa) ten million (10,000,000) Class D7 Ordinary Shares;
- (bb) ten million (10,000,000) Class D8 Ordinary Shares;
- (cc) ten million (10,000,000) Class D9 Ordinary Shares;
- (dd) ten million (10,000,000) Class D10 Ordinary Shares;
- (ee) ten million (10,000,000) Class E1 Ordinary Shares;
- (ff) ten million (10,000,000) Class E2 Ordinary Shares;
- (gg) ten million (10,000,000) Class E3 Ordinary Shares;
- (hh) ten million (10,000,000) Class E4 Ordinary Shares;
- (ii) ten million (10,000,000) Class E5 Ordinary Shares;
- (jj) ten million (10,000,000) Class E6 Ordinary Shares;
- (kk) ten million (10,000,000) Class E7 Ordinary Shares;
- (ll) ten million (10,000,000) Class E8 Ordinary Shares;
- (mm) ten million (10,000,000) Class E9 Ordinary Shares; and
- (nn) ten million (10,000,000) Class E10 Ordinary Shares;

The shareholders may decide to create reserves and/or share premium accounts in connection with the authorized capital above-mentioned for a maximum amount of ten million Euro (EUR 10,000,000.-) which may be connected to classes of shares as set out above and in any case

During a period ending five (5) years after the date of publication of the shareholders' resolution to create the authorized capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the General Partner is authorized to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorized capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the General Partner may in its sole discretion determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium, to determine to what an extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. Unless the shareholders shall have otherwise agreed, when realizing the authorized capital in full or in part, the General Partner is expressly authorized to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing shareholders. The General Partner may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or

all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the General Partner, the present article is, as a consequence, to be adjusted."

3. The Managing Shareholder resolved pursuant to the Resolutions to inter alia:

(a) increase the share capital of the Company by an amount of five thousand sixteen euro and sixty-six cents (EUR 5,016.66.-), so as to bring the share capital of the Company to the amount of one hundred and ninety-three thousand nine hundred and eighty-five euro and forty-nine cents (EUR 193,985.49), by way of the creation and issue of:

- 8,500 class B1 ordinary shares, 8,500 class B2 ordinary shares, 8,500 class B3 ordinary shares, 8,500 class B4 ordinary shares, 8,500 class B5 ordinary shares, 8,500 class B6 ordinary shares, 8,500 class B7 ordinary shares, 8,500 class B8 ordinary shares, 8,500 class B9 ordinary shares, 8,500 class B10 ordinary shares;

- 9,827 class C1 ordinary shares, 9,762 class C2 ordinary shares, 9,762 class C3 ordinary shares, 9,762 class C4 ordinary shares, 9,762 class C5 ordinary shares, 9,762 class C6 ordinary shares, 9,762 class C7 ordinary shares, 9,762 class C8 ordinary shares, 9,762 class C9 ordinary shares, 9,762 class C10 ordinary shares;

- 18,761 class D1 ordinary shares, 18,689 class D2 ordinary shares, 18,689 class D3 ordinary shares, 18,689 class D4 ordinary shares, 18,689 class D5 ordinary shares, 18,689 class D6 ordinary shares, 18,689 class D7 ordinary shares, 18,689 class D8 ordinary shares, 18,689 class D9 ordinary shares, 18,689 class D10 ordinary shares; and

- 13,264 class E1 ordinary shares, 13,195 class E2 ordinary shares, 13,195 class E3 ordinary shares, 13,195 class E4 ordinary shares, 13,195 class E5 ordinary shares, 13,195 class E6 ordinary shares, 13,195 class E7 ordinary shares, 13,195 class E8 ordinary shares, 13,195 class E9 ordinary shares, 13,195 class E10 ordinary shares,

with a par value of one Euro cent (EUR 0.01) each, having the same rights and obligations as the already existing ordinary shares of the Company (the New Shares) to subscribers, having subscribed for and paid up such New Shares as detailed in the Resolutions (the Subscribers); and

(b) suppress, for the purpose of the above increase in capital and in accordance with article 32-3 (5) of the law on commercial companies dated August 10, 1915, as amended and article 6.11 of the Articles, the preferential subscription rights of some of the existing shareholders of the Company in respect of the New Shares, and approve and accept the subscription of the five hundred and one thousand six hundred and sixty-six (501,666) New Shares by the Subscribers.

4. All the New Shares having been subscribed and paid up in cash by each of the Subscribers, the aggregate amount of eighty-five thousand Euro (EUR 85,000.-) was received by the Company, evidence of which had been given to the undersigned notary.

5. The contribution in cash so made in an aggregate amount of eighty-five thousand Euro (EUR 85,000.-) to the Company was allocated as follows:

(i) an amount of five thousand sixteen Euro and sixty-six cents (EUR 5,016.66.-) to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an amount of seventy-nine thousand nine hundred and eighty-three Euro and thirty-four cents (EUR 79,983.34) to the share premium account of the Company.

6. As a consequence of the increase of the subscribed capital of the Company, article 6.1 of the Articles is amended so that it reads as follows:

“ **6.1. Subscribed Capital.** The subscribed capital of the Company is set at one hundred ninety-three thousand nine hundred and eighty-five Euro and forty-nine cents (EUR 193,985.49) represented by fully paid-up shares, consisting of:

(a) one million three hundred and seventy seven thousand one hundred and ninety-two (1,377,192) Class A1 Ordinary Shares;

(b) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A2 Ordinary Shares;

(c) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A3 Ordinary Shares;

(d) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A4 Ordinary Shares;

(e) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A5 Ordinary Shares;

(f) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A6 Ordinary Shares;

(g) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A7 Ordinary Shares;

(h) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A8 Ordinary Shares;

(i) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A9 Ordinary Shares;

(j) one million three hundred and seventy seven thousand ninety five (1,377,095) Class A10 Ordinary Shares;

(k) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B1 Ordinary Shares;

(l) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B2 Ordinary Shares;

(m) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B3 Ordinary Shares;

(n) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B4 Ordinary Shares;

(o) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B5 Ordinary Shares;

(p) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B6 Ordinary Shares;

(q) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B7 Ordinary Shares;

- (r) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B8 Ordinary Shares;
- (s) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B9 Ordinary Shares;
- (t) ninety-three thousand three hundred and fifty (95,350) Class B10 Ordinary Shares;
- (u) one hundred and nine thousand seven hundred and eighty-four (109,784) Class C1 Ordinary Shares;
- (v) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C2 Ordinary Shares;
- (w) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C3 Ordinary Shares;
- (x) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C4 Ordinary Shares;
- (y) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C5 Ordinary Shares;
- (z) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C6 Ordinary Shares;
- (aa) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C7 Ordinary Shares;
- (bb) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C8 Ordinary Shares;
- (cc) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C9 Ordinary Shares;
- (dd) one hundred and nine thousand five hundred and fifty-seven (109,557) Class C10 Ordinary Shares;
- (ee) two hundred and nine thousand nine hundred and forty-eight (209,948) Class D1 Ordinary Shares;
- (ff) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D2 Ordinary Shares;
- (gg) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D3 Ordinary Shares;
- (hh) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D4 Ordinary Shares;
- (ii) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D5 Ordinary Shares;
- (jj) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D6 Ordinary Shares;
- (kk) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D7 Ordinary Shares;
- (ll) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D8 Ordinary Shares;
- (mm) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D9 Ordinary Shares;
- (nn) two hundred and nine thousand six hundred and ninety-nine (209,699) Class D10 Ordinary Shares;
- (oo) one hundred and forty-eight thousand two hundred and eighty (148,280) Class E1 Ordinary Shares;
- (pp) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E2 Ordinary Shares;
- (qq) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E3 Ordinary Shares;
- (rr) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E4 Ordinary Shares;
- (ss) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E5 Ordinary Shares;
- (tt) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E6 Ordinary Shares;
- (uu) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E7 Ordinary Shares;
- (vv) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E8 Ordinary Shares;
- (ww) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E9 Ordinary Shares;
- (xx) one hundred and forty-eight thousand seventy (148,070) Class E10 Ordinary Shares; and
- (yy) one hundred (100) General Partner Shares.

The shareholders may decide to create reserves and/or share premium accounts which may be connected to classes of shares as set out above.

All shares shall vote together and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of shares shall not be entitled to vote separately on any matter. No shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any shares of the Company, except as may be required by law or as the shareholders may otherwise agree.”

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1.600.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille douze, le vingt-troisième jour du mois de février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Nicolas Marchand, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant au nom et pour compte de l'associé commandité et gérant (l'Associé Commandité) de Summit Partners OGN (Luxco) S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.221 (ci-après la Société),

en vertu des décisions prises par l'Associé Commandité de la Société en date du 13 février 2012 (les Résolutions).

Une copie du procès-verbal desdites Résolutions, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La personne comparante, représentant l'Associé Commandité conformément aux Résolutions, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La Société a été constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1701 du 20 août 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 385 du 14 février 2012.

2. L'Article 6.11 des Statuts dans a la teneur suivante:

" **6.11. Capital Autorisé.** Outre le capital souscrit, la Société aura un capital autorisé d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) qui sera composé du maximum de chacune des actions suivantes:

- (a) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B1;
- (b) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B2;
- (c) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B3;
- (d) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B4;
- (e) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B5;
- (f) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B6;
- (g) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B7;
- (h) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B8;
- (i) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B9;
- (j) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe B10;
- (k) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C1;
- (l) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C2;
- (m) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C3;
- (n) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C4;
- (o) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C5;
- (p) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C6;
- (q) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C7;
- (r) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C8;
- (s) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C9;
- (t) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe C10;
- (u) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D1;
- (v) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D2;
- (w) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D3;
- (x) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D4;
- (y) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D5;
- (z) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D6;
- (aa) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D7;
- (bb) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D8;
- (cc) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D9;
- (dd) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe D10;
- (ee) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E1;
- (ff) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E2;
- (gg) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E3;

- (hh) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E4;
- (ii) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E5;
- (jj) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E6;
- (kk) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E7;
- (ll) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E8;
- (mm) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E9;
- (nn) Dix millions (10.000.000) Actions Ordinaires de Classe E10;

Les Actionnaires peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission en relation avec le capital autorisé susmentionné pour un montant maximum de dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-) qui peuvent être reliés aux classes d'actions comme exposées ci-dessus.

Pendant une période prenant fin cinq (5) ans après la date de publication de la résolution des actionnaires visant à créer le capital autorisé dans le Luxembourg Official Gazette, au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, l'Actionnaire Commandité est autorisé à augmenter à une ou plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant en sorte que la Société émette des nouvelles actions dans les limites du capital autorisé. Ces nouvelles actions peuvent être souscrites et émises selon les modalités et conditions générales que l'Actionnaire Commandité peut à sa propre discrétion déterminer, plus particulièrement concernant la souscription et la libération des nouvelles actions à souscrire et à émettre, comme déterminer le moment et le montant des nouvelles actions à souscrire et à émettre, déterminer si les nouvelles actions seront souscrites avec ou sans prime d'émission, déterminer dans quelle mesure la libération des actions nouvellement souscrites est acceptable soit en numéraire ou par des actifs autres que numéraire. Sauf décision contraire des actionnaires, au moment de la réalisation du capital autorisé en totalité ou partiellement, l'Actionnaire Commandité est expressément autorisé à limiter ou à renoncer au droit de souscription préférentiel réservé aux actionnaires existants. L'Actionnaire Commandité peut déléguer à tout administrateur dûment habilité ou à tout agent de la Société ou à toute autre personne dûment habilitée, les fonctions d'acceptation des souscriptions et de réception de la libération pour les nouvelles actions représentant une partie ou la totalité de ces montants d'augmentation du capital. Après chaque augmentation du capital souscrit réalisée selon la forme légale exigée par l'Actionnaire Commandité, le présent article est, par conséquent, à adapter."

3. L'Associé Commandité a décidé, conformément aux Résolutions, entre autres:

(a) d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq mille seize euros et soixante-six centimes (EUR 5.016,66,-) afin de porter le capital social de la Société à un montant de cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 193.985,49,-), par la création et l'émission de

- 8.500 actions ordinaires de classe B1, 8.500 actions ordinaires de classe B2, 8.500 actions ordinaires de classe B3, 8.500 actions ordinaires de classe B4, 8.500 actions ordinaires de classe B5, 8.500 actions ordinaires de classe B6, 8.500 actions ordinaires de classe B7, 8.500 actions ordinaires de classe B8, 8.500 actions ordinaires de classe B9, 8.500 actions ordinaires de classe B10;

- 9.827 actions ordinaires de classe C1, 9.762 actions ordinaires de classe C2, 9.762 actions ordinaires de classe C3, 9.762 actions ordinaires de classe C4, 9.762 actions ordinaires de classe C5, 9.762 actions ordinaires de classe C6, 9.762 actions ordinaires de classe C7, 9.762 actions ordinaires de classe C8, 9.762 actions ordinaires de classe C9, 9.762 actions ordinaires de classe C10;

- 18.761 actions ordinaires de classe D1, 18.689 actions ordinaires de classe D2, 18.689 actions ordinaires de classe D3, 18.689 actions ordinaires de classe D4, 18.689 actions ordinaires de classe D5, 18.689 actions ordinaires de classe D6, 18.689 actions ordinaires de classe D7, 18.689 actions ordinaires de classe D8, 18.689 actions ordinaires de classe D9, 18.689 actions ordinaires de classe D2;

- 13.264 actions ordinaires de classe E1, 13.195 actions ordinaires de classe E2, 13.195 actions ordinaires de classe E3, 13.195 actions ordinaires de classe E4, 13.195 actions ordinaires de classe E5, 13.195 actions ordinaires de classe E6, 13.195 actions ordinaires de classe E7, 13.195 actions ordinaires de classe E8, 13.195 actions ordinaires de classe E9, 13.195 actions ordinaires de classe E10,

d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions ordinaires de la Société déjà existantes (les Nouvelles Actions) aux souscripteurs, qui ont souscrit et entièrement libéré les Nouvelles Actions tel que décrit dans les Résolutions (les Souscripteurs); et

(b) de supprimer, dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus et conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, et à l'article 6.11 des Statuts, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants concernant les Nouvelles Actions, et approuve et accepte la souscription de cinq cent un mille six cent soixante-six (501.666) Nouvelles Actions par les Souscripteurs.

4. Toutes les Nouvelles Actions ayant été souscrites et libérées en espèces par chacun des Souscripteurs, la somme totale de quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 85.000,-) a été versée à la Société, dont la preuve a été rapportée au notaire instrumentant.

5. L'apport en numéraire d'un montant total de quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 85.000,-) versé à la Société a été alloué comme suit:

(i) un montant de cinq mille seize euros et soixante-six centimes (EUR 5.016,66) au compte de capital social nominal de la Société, et

(ii) un montant de soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-trois euros et trente-quatre centimes (EUR 79.983,34) au compte de prime d'émission de la Société.

6. En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, l'article 6.1 des Statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit.** Le capital souscrit de la Société est fixé à cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-cinq euros et quarante-neuf centimes (EUR 193.985,49,-) représenté par des actions entièrement libérées, comprenant:

- (a) un million trois cent soixante-dix-sept mille cent quatre-vingt-douze (1.377.192) Actions Ordinaires de Classe A1;
- (b) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A2;
- (c) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A3;
- (d) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A4;
- (e) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A5;
- (f) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A6;
- (g) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A7;
- (h) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A8;
- (i) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A9;
- (j) un million trois cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt-quinze (1.377.095) Actions Ordinaires de Classe A10;
- (k) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B1;
- (l) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B2;
- (m) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B3;
- (n) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B4;
- (o) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B5;
- (p) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B6;
- (q) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B7;
- (r) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B8;
- (s) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B9;
- (t) quatre-vingt-quinze mille trois cent cinquante (95.350) Actions Ordinaires de Classe B10;
- (u) cent neuf mille sept cent quatre-vingt-quatre (109.784) Actions Ordinaires de Classe C1;
- (v) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C2;
- (w) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C3;
- (x) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C4;
- (y) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C5;
- (z) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C6;
- (aa) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C7;
- (bb) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C8;
- (cc) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C9;
- (dd) cent neuf mille cinq cent cinquante-sept (109.557) Actions Ordinaires de Classe C10;
- (ee) deux cent neuf mille neuf cent quarante-huit (209.948) Actions Ordinaires de Classe D1;
- (ff) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D2;
- (gg) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D3;
- (hh) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D4;
- (ii) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D5;
- (jj) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D6;
- (kk) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D7;
- (ll) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D8;
- (mm) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D9;
- (nn) deux cent neuf mille six cent quatre-vingt-dix-neuf (209.699) Actions Ordinaires de Classe D10;
- (oo) cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingts (148.280) Actions Ordinaires de Classe E1;
- (pp) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E2;
- (qq) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E3;
- (rr) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E4;
- (ss) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E5;

- (tt) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E6;
- (uu) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E7;
- (vv) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E8;
- (ww) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E9;
- (xx) cent quarante-huit mille soixante-dix (148.070) Actions Ordinaires de Classe E10;
- (yy) cent (100) Actions de Commandité.

Les actionnaires peuvent décider de créer des réserves et/ou des comptes de prime d'émission qui peuvent être reliés aux classes d'actions comme exposées ci-dessus.

Toutes les actions voteront ensemble et, sauf si cela peut être exigé par la loi ou exposé dans les présents Statuts, les détenteurs de toute classe d'actions séparée ne seront pas autorisés à voter séparément sur tout sujet. Aucune action de toute classe quelle qu'elle soit n'aura droit à des droits de préemption pour toutes actions de la Société, sauf si cela peut être exigé par la loi ou sauf décision contraire des actionnaires."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.600.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête de la comparante sus-nommée le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. MARCHAND et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 mars 2012. Relation: LAC/2012/10046. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 mars 2012.

Référence de publication: 2012031044/384.

(120040641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2012.

Magrelux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.350.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033578/10.

(120043803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Rangiroya, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 111.904.

Extrait du Procès Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2012

L'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est valablement réunie le 8 mars 2012 constate:

- La nomination de la société DIREX Sarl, avec siège social au 89 e, Rue Pafebruch, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-166881 au poste de gérant de la société à responsabilité limitée RANGIROA avec effet immédiat.

Certifié conforme

Référence de publication: 2012033667/13.

(120043860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Mars & Venus S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7623 Larochette, 3, rue du Pain.

R.C.S. Luxembourg B 108.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033580/10.

(120043638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Marson Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 73.173.

Le bilan au 30 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2012.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2012033581/12.

(120043815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Matériaux Marketing Services, Société Anonyme.

Siège social: L-8469 Gaichel, Maison 4.

R.C.S. Luxembourg B 88.967.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 16/03/2012.

MATERIAUX MARKETING SERVICES

SUD FIDUCIAIRE SPRL

Référence de publication: 2012033584/12.

(120043721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Chahine Specialized Investment Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.906.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 29 février 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Julien Bernier, François Garcin et Jacques Chahine en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013,

2. de réélire la firme HRT Révision S.A., avec siège social au 163, rue du Kiem. L-8030 Strassen, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013.

Luxembourg, le 9 mars 2012.

Pour CHAHINE SPECIALIZED INVESTMENT FUND

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Corinne ALEXANDRE / Valérie GLANE

- / Fondé de pouvoir

Référence de publication: 2012033781/20.

(120043799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Montigny Futura, S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 107.592.

CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Il résulte d'une résolution de l'actionnaire unique de la Société "Montigny Futura S.à r.l." (la "Société"), société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social, 6A Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 107 592

- que la Société se trouve à partir de la date du 8 décembre 2011 définitivement liquidée,
- la résolution pré mentionnée faisant suite à celle du 18 juin 2010 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 151 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés,
- que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au 6A Route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012033592/19.

(120043950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

New Bond Properties (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 162.657.

Monsieur Jacob Joseph SAFRA a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 23 février 2012.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Ailton BERNARDO
- Monsieur Gian-Paolo CORSETTI
- Monsieur André PATIRI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

New Bond Properties (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012033597/17.

(120043755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Polaris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 45.430.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 16 janvier 2012 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Salvatore Desiderio, employée privée, résidant professionnellement au 19/21, Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, avec effet immédiat;
- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Cédric Finazzi employé privé, résidant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2012033649/18.

(120043970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Russia Expansion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.336.

STATUTES

In the year two thousand twelve, on the twenty-seventh day of February;
Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);

There appeared:

1. The company under the laws of Panama VACON PROPERTIES S.A., having its registered office in Panama-City, East 54th Street (Republic of Panama);

2. The company under the laws of the British Virgin Island, BRIGHT GLOBAL S.A., having its registered office in Tortola, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I (British Virgin Islands).

Both appearing parties are here represented by Mr. Christian DOSTERT, employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling,

by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

Such appearing parties have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which they declare organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established by the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited company (société anonyme), under the name of RUSSIA EXPANSION S.A. (hereinafter the "Company").

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose for which the company is founded is the holding and the development of intellectual rights of any nature as well as the grant of utilization license of the latter; the company will also be able to develop all activities of research and development aiming at optimizing the value of these rights.

The purposes for which the company is founded is also the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies.

The company may participate in the development of any such enterprises and may render them every assistance.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Share Capital, Shares

Art. 5. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 31,900 (thirty-one thousand nine hundred Euro), represented by 31,900 (thirty-one thousand nine hundred) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) per share.

These shares are divided as follows:

- 31,000 (thirty one thousand) class A shares,
- 100 (one hundred) class B shares;
- 100 (one hundred) class C shares;
- 100 (one hundred) class D shares;
- 100 (one hundred) class E shares;
- 100 (one hundred) class F shares;
- 100 (one hundred) class G shares;

- 100 (one hundred) class H shares;
- 100 (one hundred) class I shares;
- 100 (one hundred) class J shares.

Any reference made hereinafter to the “shares” shall be constructed as a reference to the Class A and/or B and/or C and/or D and/or E and/or F and/or G and/or H and/or I and/or J Shares, depending on the context and as applicable.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

The share capital of the company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the reverse alphabetical order), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner requires for amendment of the articles of incorporation provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signature may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §1 and two of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of Shareholders

Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the thirteenth day of June at 11:00 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Any decision of purchase or sale of intellectual properties or participations must be taken by the general meeting of shareholders by a simple majority.

IV. Board of Directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least two directors, among whom the vice-chairman, are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two directors, among whom the vice-chairman. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-one December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

Each year, five percent of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

Art. 17. The holders of Class A, B, C, D, E, F, G, H, I and J Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred allocation representing 0.25% of the nominal value of the shares issued by the Company. All remaining income available for distribution in the Company, if any, shall be attributable to the holders of Class J Shares.

In the case where there shall no longer be any Class J Shares outstanding in the Company, the holders of Class I Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C, D, E, F, G, H and I Shares

In the case where there shall no longer be any Class I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class H Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C, D, E, F, G and H Shares.

In the case where there shall no longer be any Class H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class G Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C, D, E, F and G Shares.

In the case where there shall no longer be any Class G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class F Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C, D, E and F Shares.

In the case where there shall no longer be any Class F, G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class E Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C, D and E Shares.

In the case where there shall no longer be any Class E, F, G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class D Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B, C and D Shares.

In the case where there shall no longer be any Class D, E, F, G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class C Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A, B and C Shares.

In the case where there shall no longer be any Class C, D, E, F, G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class B Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any, after the pro rata preferred allocation to the holders of Class A and B Shares.

In the case where there shall no longer be any Class B, C, D, E, F, G, H, I and J Shares outstanding in the Company, the holders of Class A Shares shall be granted the right to receive all remaining income available for distribution, if any.

VII. Liquidation

Art. 18. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 19. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Definitions

Art. 20. Available amount: the total amount of the net profit of the Company (including profits carried forward) increased by any freely distributable share premium and other freely distributable reserves, but reduced by (i) any losses (included losses carried forward) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without, for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P \text{ up to amount of } L) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the articles

X. Final clause - Applicable law

Art. 21. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitional dispositions

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

2) The first Annual General Meeting shall be held in 2013.

Subscription and Payment

All the 31,900 (thirty-one thousand nine hundred) shares have been subscribed as follows:

1. By the company VACON PROPERTIES S.A., prenamed:

- 15,810 (fifteen thousand eight hundred and ten) class A shares;
- 51 (fifty-one) class B shares;
- 51 (fifty-one) class C shares;
- 51 (fifty-one) class D shares;
- 51 (fifty-one) class E shares;
- 51 (fifty-one) class F shares;
- 51 (fifty-one) class G shares;
- 51 (fifty-one) class H shares;
- 51 (fifty-one) class I shares;
- 51 (fifty-one) class J shares.

2. By the company BRIGHT GLOBAL SA, prenamed:

- 15,190 (fifteen thousand one hundred ninety) class A shares;

- 49 (forty-nine) class B shares;
- 49 (forty-nine) class C shares;
- 49 (forty-nine) class D shares;
- 49 (forty-nine) class E shares;
- 49 (forty-nine) class F shares;
- 49 (forty-nine) class G shares;
- 49 (forty-nine) class H shares;
- 49 (forty-nine) class I shares;
- 49 (forty-nine) class J shares.

All these shares are issued with a global share premium of EUR 8,100 (eight thousand one hundred Euro).

All these shares have been fully paid up by payment in cash, and the payment of the share premium has been realized by the two shareholders, so that the sum of EUR 40,000 (forty thousand Euro) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Costs

The total costs of the incorporation deed shall be approximately one thousand one hundred euros.

Decisions taken by the shareholders

The aforementioned appearing parties, representing the whole subscribed share capital, have adopted the following resolutions:

1. The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2. The following are appointed directors:

- Mrs. Carlotta D'AMBROSIO, born on November 26, 1979 in Verona (Italy); having her professional address at Kantstrasse 14, CH-8044 Zurich, Switzerland, vicechairman of the Board of Directors;
- Mr. Luc GERONDAL, born on April 23, 1976 in Kinshasa (Democratic Republic of Congo), having his professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L2522 Luxembourg, chairman of the Board of Directors;
- Mrs. Sandrine BISARO, born on June 27, 1969 in Metz (France), having her professional address at 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

3. Has been appointed auditor:

The limited liability company REVICONSULT S.à r.l., having its registered office at L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg number B 139013.

4. The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2017.

5. The head office of the company shall be fixed at 6, rue Guillaume Schneider, L2522 Luxembourg.

6. The Board of Directors is authorized to appoint one or several of its Members as delegates of the Board.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, he signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française de l'acte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept février;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

Ont comparu:

1. La société de droit panaméen VACON PROPERTIES SA, ayant son siège social à Panama-City, East 54th Street, République du Panama;

2. La société de droit des Iles Vierges Britanniques, BRIGHT GLOBAL S.A., ayant son siège social à Tortola, Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Iles Vierges Britanniques.

Les deux comparantes sont ici représentées par Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg 12, rue Jean Engling,

en vertu de deux procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de RUSSIA EXPANSION S.A. (ci-après la "Société").

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet la détention et le développement de droit intellectuels de toute nature ainsi que la concession de licence d'utilisation de ces derniers; la Société pourra également développer toutes activités de recherche et développement visant à permettre de valoriser au mieux ces droits.

La Société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La Société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance.

D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.900 (trente et un mille neuf cents Euros) représenté par 31.900 (trente et un mille neuf cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1 (un Euro) chacune.

L'ensemble de ces actions se divise comme suit:

- 31.000 (trente et un mille) actions de classe A;
- 100 (cent) actions de classe B;
- 100 (cent) actions de classe C;
- 100 (cent) actions de classe D;
- 100 (cent) actions de classe E;
- 100 (cent) actions de classe F;
- 100 (cent) actions de classe G;
- 100 (cent) actions de classe H;
- 100 (cent) actions de classe I;
- 100 (cent) actions de classe J.

Toute référence faite aux "actions" ci-après devra être formulée en tant que référence à la Classe d'actions A et/ou B et/ou C et/ou D et/ou E et/ou F et/ou G et/ou H et/ou I et/ou J, dépendant du contexte.

Chaque action procure une voix à l'assemblée générale ordinaire et à l'assemblée générale extraordinaire.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Le capital de la société peut être réduit par l'annulation d'actions, voire d'une ou de plusieurs classes d'actions par le remboursement et l'annulation de toutes les actions émises dans la (les) classe(s) concernée(s). L'annulation et le remboursement de classes d'actions devra être réalisé dans l'ordre alphabétique inversé (en commençant par la classe J).

Dans le cas d'une réduction de capital par remboursement et annulation d'une classe d'actions (dans l'ordre alphabétique inversé), la classe d'actions concernée donnera droit à ses propriétaires, au prorata de leur participation dans cette classe, au Montant Disponible (limité toutefois au Montant Total d'Annulation, tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires). Chaque propriétaire d'actions de la classe concernée aura le droit de recevoir de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque action annulée de la classe concernée.

La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'actions émises dans la classe d'actions à annuler et rembourser.

Le Montant Total d'Annulation devra être déterminé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des comptes intérimaires. Le Montant Total d'Annulation des classes J, I, H, G, F, E, D, C, B, et A sera le Montant Disponible de la classe d'actions concernée au moment de l'annulation de la classe d'action à moins qu'il n'en soit décidé autrement par l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, étant entendu que le Montant Total d'Annulation ne peut jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

Une fois les actions de la classe concernée annulées et remboursées, la Valeur d'Annulation par Action devient due et payable par la Société.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des Actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le treizième jour du mois de juin à 11.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Toute décision d'achat ou de vente d'une participation ou d'un droit intellectuel au sens large doit être prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple.

IV. Conseil d'Administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou téléfax un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins deux administrateurs, dont le vice-président, sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront

réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont un doit être le vice-président. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

Art. 17. Les détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D, E, F, G, H, I et J bénéficieront d'un droit garanti de percevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0.25% de la valeur nominale des actions émises par la société. Les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, seront attribués aux détenteurs d'actions de Classe J.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe I bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D, E, F, G, H et I.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe H bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D, E, F, G et H.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe G bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D, E, F et G.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe F bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D, E et F.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe F, G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe E bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C, D et E.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe E, F, G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe D bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B, C et D.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe D, E, F, G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe C bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A, B et C.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe C, D, E, F, G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe B bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a, après le paiement, au prorata, des dividendes préférentiels des détenteurs d'actions de Classe A et B.

Dans le cas de figure où il n'y aurait, exceptionnellement, plus de détenteurs d'actions de Classe B, C, D, E, F, G, H, I et J dans la société, les détenteurs d'actions de Classe A bénéficieraient d'un droit garanti de percevoir les revenus supplémentaires disponibles à distribution, s'il y en a.

VII. Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 19. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Définitions

Art. 20. Montant Disponible: le montant total des bénéfices nets de la Société (en ce compris des bénéfices reportés) augmentés de la prime d'émission et des autres réserves librement distribuables mais réduits par (i) les pertes (en ce compris les pertes reportées) et (ii) tout autre montant à placer en réserve en conformité avec les prescriptions de la loi ou des présents statuts, chaque fois sur base de la situation intérimaire adéquate de sorte que:

$$MD = (BN + R \text{ à hauteur de } P) - (P + RL)$$

Où:

MD = Montant Disponible

BN = Bénéfices nets (en ce compris les Bénéfices reportés)

R = primes d'émission ainsi que toute autre réserve librement distribuable

P = pertes (en ce compris les pertes reportées)

RL = montant à placer en réserve en conformité avec les prescriptions de la loi ou des présents statuts.

X. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 22. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2013.

Souscription et libération

Les 31.900 actions ont été souscrites de la manière suivante:

1. La société VACON PROPERTIES S.A., pré-qualifiée:

- 15.810 (quinze mille huit cent dix) actions de classe A;
- 51 (cinquante et une) actions de classe B;
- 51 (cinquante et une) actions de classe C;
- 51 (cinquante et une) actions de classe D;
- 51 (cinquante et une) actions de classe E;
- 51 (cinquante et une) actions de classe F;
- 51 (cinquante et une) actions de classe G;
- 51 (cinquante et une) actions de classe H;
- 51 (cinquante et une) actions de classe I;
- 51 (cinquante et une) actions de classe J.

2. La société BRIGHT GLOBAL S.A., pré-qualifiée:

- 15.190 (quinze mille cent quatre-vingt-dix) actions de classe A;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe B;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe C;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe D;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe E;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe F;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe G;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe H;
- 49 (quarante-neuf) actions de classe I;

- 49 (quarante-neuf) actions de classe J.

Toutes ces actions sont émises avec une prime d'émission globale de EUR 8.100,(huit mille cent euros).

Toutes les actions ont été libérées intégralement en numéraire et le paiement de la prime d'émission réalisé par les deux actionnaires, de sorte que la somme de EUR 40.000 (quarante mille Euros) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le total des frais de l'acte de constitution s'élèvera approximativement à la somme de mille cent euros.

Décisions des actionnaires

Et aussitôt les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Madame Carlotta D'AMBROSIO, née le 26 novembre 1979 à Verona (Italie), demeurant professionnellement à Kantstrasse 14, CH-8044 Zurich, vice-président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Luc GERONDAL, né le 23 avril 1976 à Kinshasa (République Démocratique du Congo), demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, président du Conseil d'Administration.

- Madame Sandrine BISARO, née le 28 juin 1969 à Metz (France), demeurant professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée REVICONSLT S.à r.l. ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle, R.C.S. Luxembourg numéro B 139013.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2017.

5.- Le siège social est fixé au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

6.- Le conseil est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1 mars 2012 LAC/2012/9532 Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 8 mars 2012.

Référence de publication: 2012030589/635.

(120040073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2012.

Nekia Corporation Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 89.175.

Veuillez prendre note que l'adresse du gérant est désormais:

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

46A, Avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NEKIA CORPORATION SARL
TMF Corporate Services S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2012033603/16.

(120044007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Nordleaf Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 163.138.

Monsieur Jacob Joseph SAFRA a démissionné de sa fonction de gérant de la Société avec effet au 23 février 2012.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Ailton BERNARDO
- Monsieur Gian-Paolo CORSETTI
- Monsieur André PATIRI

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Nordleaf Investments (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012033598/17.

(120043757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Negus Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 67.741.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 02/03/2012

L'assemblée, à l'unanimité des voix présentes et représentées accepte la démission de Monsieur Joan Mayoral, né le 23/06/1933 à Barcelone (Espagne) et demeurant 58-60, Gran Via Caries III, E-08028, Barcelone (Espagne) de son mandat d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012033602/12.

(120044010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Noble Carl Norberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 232.100.725,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.689.

Par décision de l'associé unique de la Société en date du 27 octobre 2010, il a été décidé:

- d'approuver la nomination de PricewaterhouseCoopers, avec adresse au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033608/12.

(120043565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Vomasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 96.384.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 15 mars 2012 que:

1. L'Assemblée confirme le transfert du siège social de la société au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 15 mars 2012.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2012033745/13.

(120043831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Noble Holding International (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.770.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 148.311.

—
Par décision de l'associé unique de la Société en date du 27 octobre 2010, il a été décidé d'approuver la nomination de PricewaterhouseCoopers, avec adresse au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033611/12.

(120043563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

NPS RE Projects (Luxembourg) Holdings 1 Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.432.

—
En date du 8 mars 2012, l'associé unique a pris la décision suivante:

- Transfert du siège social de la Société du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 5 mars 2012.

Il a été porté à la connaissance de la Société que la nouvelle adresse du gérant de la Société, TMF Corporate Services S.A., est désormais au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 9 janvier 2012.

Il a été également porté à la connaissance de la Société que le nouveau nom de son associé unique est désormais NPS Real Estate Projects Limited Partnership.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2012.

Pour la Société

TMF Corporate Services S.A.

Gérant

P. Valasuo / M.C.J. Weijermans

Proxyholder / Director

Référence de publication: 2012033615/22.

(120043535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Oracle CAPAC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 139.273.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2012033620/10.

(120044088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Pointe du Colombier Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 135.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012033632/10.

(120043602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

ORG Beverages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 154.413.

Extrait des Résolutions prises par l'Associé Unique en date du 5 Mars 2012

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'associé unique accepte la démission de Madame Laetitia Antoine, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg de son mandat de gérant avec effet au 1^{er} Mars 2012;

- L'associé unique décide de nommer, avec effet au 1^{er} Mars 2012 et pour une durée indéterminée, Monsieur Christian Mognol, né le 15 Janvier 1962 à Esch-Sur-Alzette, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, en qualité de nouveau gérant de la Société.

Suite à cette nomination, le Conseil de Gérance se compose désormais comme suit:

- Mademoiselle Candice De Boni, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;

- Monsieur Christian Mognol, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Mars 2012.

Pour Org Beverages S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2012033625/22.

(120043731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.

Oxodon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.703.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 19 mars 2012 à 10.00 h

le siège social est rétabli à 60, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg

à effet immédiat du 19 mars 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 19 mars 2012.

OXODON Sàrl

René KROON / Franco VOSSE

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012033627/17.

(120044157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2012.
